

Décision

Générale

colonial

Décision n° 66/112/SPCG portant désignation des Ministres charges de l'interim de la Vice-Présidence e du Ministère des Travaux publics et du port

n° 66/112/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
31 août 1966

Numéro JO
n° 10 du 01/10/1966

Date du numéro
1 octobre 1966

TEXTE INTÉGRAL

M. Hassan Gouled Aptidon, ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse, est chargé, à compter du 2 septembre 1966, cumulativement avec ses fonctions actuelles, de l'intérim de la vice-présidence du Conseil de Gouvernement, pendant la durée de labhcence-de M Ali Aref Bourhan. M. Abdoukader Moussa Ali, ministre des Affaires économiques, est chargé, à compter du 2 septembre 1966, cumulativement avec ses fonctions actuelles, de l'intérim du Ministère des Travaux publics et du Port, pendant la durée de' l'absence de M. Ali Aref Bourhan.